

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1099>

La permanence du samedi, pour et par des précaires de l'EN reprendra à partir du samedi 30 août, toujours de 12h à 14h. Bonnes vacances !

FatiguéEs de frapper à toutes les portes pour les trouver fermées ?

Rejoignez-nous pour trouver les clés ensemble... depuis le 14 juin 2014, SUD Education 92 et AC ! Ile de France vous proposent une permanence d'information et de solidarité pour les précaires, par les précaires de l'Education Nationale.

Ses objectifs ?

S'INFORMER : temps de travail non respecté, heures sup non payées, salaire en retard, tâches hors contrat imposées, complément de revenu refusé par la CAF ou Pôle Emploi, fiches de payes obscures et incomplètes, formation non assurée ou non choisie, problèmes d'accès à une couverture sociale, renouvellement de contrat refusé, difficultés pour toucher le chômage après une fin de contrat....Pour les précaires le droit est une jungle que la multiplicité des interlocuteurs respecte quand elle veut. Le premier pas pour faire respecter ses droits, c'est savoir qu'on en a !

SE REGROUPER POUR S'ENTRAIDER : ils nous appellent vacataires, CUI-CAE, AED, AESH, AVS, EVS, ...mais nous sommes tous précaires, tous confrontés aux mêmes problèmes et aux mêmes interlocuteurs. SeulEs, nous n'existons pour le rectorat ou Pôle Emploi que comme personnel temporaire et interchangeable. Ensemble, nous pouvons imposer nos droits, et notamment celui au droit à l'accompagnement par unE collèguE dans tous nos échanges avec la hiérarchie de l'Education Nationale comme avec les administrations.

S'ORGANISER POUR LUTTER ET GAGNER : à l'Education Nationale comme ailleurs, la précarité et la pauvreté ne sont pas une fatalité. Partout en France, des précaires manifestent et agissent pour de vrais salaires, de vraies formations, une vraie indemnisation en cas de chômage. La lutte, ça se prépare et ça s'organise ensemble !

La permanence où, quand, comment ?

Tous les samedis à partir du 14 juin de 12H à 14 H au local de SUD Education 30, bis rue des Boulets 75011 Paris. Metro : Rue des Boulets ligne 9. Contact mail : ac.iledefrance 2r4 gmail.com

La permanence est assurée par des précaires : ni avocats, ni assistances sociales, ni superhéros, nous n'avons pas de solutions toutes faites à proposer, mais des outils pour en trouver ensemble. La permanence est un espace collectif et non une succession de rendez-vous individuels, car nous sommes tous concernÉes par les mêmes problèmes, et nous ne pouvons les résoudre que par l'entraide et la solidarité !